

L'écocentre sera ouvert les **samedis de 8h15 à 11h45 du 16 mai au 10 octobre 2026.**

Seuls les résidus générés dans le cadre d'activités domestiques sont acceptés;

Seuls les résidents de la municipalité sont autorisés, on demande donc une preuve de résidence;

Les commerces et les entreprises sont refusés en tout temps.

Fonctionnement et règlements

L'écocentre n'est pas un dépôt. C'est un lieu dédié à la récupération des matières résiduelles pouvant être valorisées. Seuls les déchets encombrants sont admis.

Le tri est primordial lors d'une visite à l'écocentre, assurez-vous de placer vos matières par catégories. Une contamination d'un conteneur par un produit mal classé peut entraîner des frais majeurs de triage.

Attention de préparé votre chargement:

Exemple: une commode de bois doit être débarrassée de ses coulisses en métal avant de la placer au conteneur du bois.

- ❖ À l'écocentre, vous présentez une preuve de résidence;
- ❖ Suites aux consignes données par le préposé, vous **déchargez vous-même vos matières par catégorie** dans les conteneurs;
- ❖ L'accès à l'écocentre sera refusé à toute personne qui use de violence ou d'intimidation ou qui ne respecte pas les règlements.

Sécurité

- Respectez les consignes et la signalisation;
- Ne fumez pas;
- Éteignez le moteur du véhicule lors du déchargement;
- Ne descendez **jamais** dans les conteneurs;
- Soyez prudent à proximité des conteneurs;
- Assurez-vous que les enfants demeurent dans le véhicule ou tenez-leur la main;
- Les animaux de compagnie doivent demeurer dans le véhicule.

Tarifs

- ⇒ Gratuit.
- ⇒ **15 \$/chargement matières non valorisables payable en argent comptant sur place directement à la personne responsable.**

Matériaux acceptés à l'écocentre

Collecte Sélective

- ✓ Papiers et cartons;
- ✓ Contenants et emballages de plastiques, de métal et de verre (verre soufflé).

Les résidus verts

- ✓ Branches

Bardeaux acceptés

- ✓ Bardeaux d'asphalte (**avec permis de rénovations**), papier noir, emballage;

Agrégats acceptés

- ✓ Béton non armé;
- ✓ Briques;
- ✓ Asphaltes;
- ✓ Pierre, roche, cailloux;
- ✓ Céramique

Matériel électronique

- ✓ Cellulaire, ordinateurs, cartouches d'encre, téléviseurs, écran, imprimante, clavier, appareils audio et video.

Bois acceptés

- ✓ Branches;
- ✓ Planches;
- ✓ Meubles
- ✓ Armoires;
- ✓ Portes de bois avec petites poignées et pentures, mais sans les vitres;
- ✓ Fenêtres avec contour de plastiques, mais sans les vitres;
- ✓ Panneau de contre-plaqué (plywood);
- ✓ Panneau de ripe-pressée;
- ✓ Carreau de marqueterie;
- ✓ Mélamine;
- ✓ Panneau de particules agglomérées ou presswood (K3);
- ✓ Massonite;
- ✓ Panneau isolant ou sheeting;
- ✓ Plancher flottant;
- ✓ MDF;
- ✓ Bois un peu pourri, propre (sans terre)
- ✓ Bois un peu brûlé, propre (sans terre);
- ✓ Rotin et bambou

Métal accepté (les métaux doivent être libres de tous contaminants)

- ✓ Acier, acier inoxydable;
- ✓ Appareil moteur (tondeuse ou souffleuse, essentiel de vidanger l'huile et l'essence);
- ✓ Fonte;
- ✓ Cuivre;
- ✓ Aluminium.

Appareils réfrigérants

- ✓ Réfrigérateurs, congélateurs, air climatisé, fontaine d'eau.

Pneu de route déjanté

- ✓ Pneus d'automobiles, de camionnettes, de camions, de vélos.

Produits d'automobiles

- ✓ Batteries d'automobiles;
- ✓ Huiles usagées et Antigels;
- ✓ Contenants, filtres à l'huile et Essence;
- ✓ Lubrifiants, Graisses et dégraissants;

Résidus Domestiques Dangereux

- ✓ **Peinture :**
 - Peintures, teintures, vernis, cires, polis, goudrons.
- ✓ **Produits d'entretien ménager :**
 - Nettoyants, détachants, récurants, javellisants, assouplisseurs.
- ✓ **Produits contenant des gaz :**
 - Aérosols;
 - Bonbonnes de propane ou de butane.
- ✓ **Produits contenant des métaux lourds :**
 - Piles (nickel-cadmium, lithium);
 - Ballasts;
 - Tubes fluorescents, ampoules fluo compactes;
 - Thermomètres au mercure.
- ✓ **Produits traitants :**
 - Bases, acides, colles, chlores, solvants, diluants, décapants, oxydants, pesticides, poisons, engrais chimiques;
 - Produits d'entretien pour la piscine ou les tuyaux;
 - Préservatifs pour le bois.
- ✓ **Cosmétiques :**
 - Vernis et dissolvants à ongles, alcool à friction, fixatif, colorants capillaires.
- ✓ **Médicaments :**
 - Comprimés, sirops, crèmes, pâtes.

Matières non valorisables 15 \$ par chargement
(Payable en argent comptant sur place à la personne responsable)

- ✓ Bois traité ou créosoté, traverse de chemin de fer;
- ✓ Souche;
- ✓ Bois et gros morceau de métal (ex : Chaise en bois et métal);
- ✓ Chaise ou fauteuil rembourré, sommier bois et tissus;
- ✓ Clôture de bois et broche;
- ✓ Gypse, laine minérale, styromousse et autre isolent;
- ✓ Caoutchouc;
- ✓ Parement de maison en pvc et toute autre matière en pvc;
- ✓ Tapis, prélat, matelas, vitres (verre plat);
- ✓ Abri de toile;
- ✓ Boyau.

REFUSÉS

- ✓ Ordures ménagères;
- ✓ Résidus d'origine industrielle, commerciale et institutionnelle;
- ✓ BPC, amiante, cyanure;
- ✓ Déchets radioactifs ou biomédicaux;
- ✓ Terre contaminée;
- ✓ Munitions et explosifs
- ✓ Carcasse d'animaux.